

Formation action de 40H à l'éducation thérapeutique du patient (pour dispenser/niveau praticien)

La participation à la formation proposée par l'Ireps Nouvelle-Aquitaine permettra la délivrance d'une attestation de fin de formation après la réalisation d'un minima de 40 heures de formation, conformément à l'arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP) et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient

Durée: 45.00 heures (6.00 jours)

Profils des stagiaires

- Toutes personnes souhaitant intervenir, mettre en place ou participer à un programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (professionnels de santé, de l'activité physique, psychothérapeutes, professionnels du secteur social, artistique, secrétaires, bénévoles, personnes atteintes de pathologie(s) chronique(s)...)

Prérequis

- Pas de pré-requis

Objectifs pédagogiques

- Élaborer et participer à un programme d'éducation thérapeutique avec des personnes vivant avec une ou des pathologie(s) chronique(s).
- Définir l'ETP et la situer dans la promotion de la santé
- Identifier et s'approprier des repères du cadre réglementaire et législatif de l'ETP
- Définir les postures et les compétences des praticiens en ETP
- Adapter ses stratégies éducatives au processus d'évolution de la personne vivant avec une maladie chronique
- Construire des séances individuelles et collectives permettant le développement des compétences d'autosoin et d'adaptation psychosociale chez les bénéficiaires
- Animer des séances éducatives individuelles et collectives en ETP
- Evaluer avec le bénéficiaire l'atteinte des objectifs éducatifs en fin de programme individualisé
- S'approprier la démarche d'auto-évaluation, annuelle et quadriennale d'un programme d'éducation thérapeutique du patient
- Identifier les ressources disponibles en ETP

Contenu de la formation

- Module e-learning Mise à disposition des stagiaires
 - L'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT : C'EST QUOI ?
 - LE CONTEXTE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
 - LA FORMALISATION DU DOSSIER DE DESCRIPTION DU PROGRAMME D'ETP
- Jour 1 en présentiel
 - Présentation de la formation
 - Les représentations de l'ETP
 - Les déterminants sociaux de la santé et l'ETP
 - Les représentations de la maladie chronique et définitions
 - La prise en compte des représentations dans l'accompagnement
 - La posture et les attitudes dans la relation
- Jour 2 en présentiel
 - Le diagnostic éducatif (DE)- Le bilan éducatif partagé (BEP)
 - L'élaboration d'un guide d'entretien
 - L'entretien à visée de diagnostic éducatif
- Séquence de travail non présentiel (inter-séquence) Equivalent 1H30 Les participants font état de ce travail en jour présentiel 3.
- Jour 3 en présentiel
 - Retour sur les travaux non présentiels interséquences
 - La motivation et les étapes de changement de comportement
 - L'apprentissage
 - Le développement des compétences des bénéficiaires d'un programme d'ETP
 - L'écriture d'un objectif éducatif pour une séance collective
- Jour 4 en présentiel
 - L'élaboration de séances collectives
 - Le rôle et la posture de l'animateur
 - L'animation de séances collectives
- Séquence de travail non présentiel (inter-séquence) Equivalent 1H30 Les participants font état de ce travail en jour présentiel 5.
- Jour 5
 - Retour sur les travaux non présentiels interséquences
 - L'animation de séances collectives (suite)
 - Le suivi de l'activité du praticien ETP
 - L'évaluation individuelle des bénéficiaires
 - L'évaluation de programme
- Jour 6
 - Les documents officiels
 - La déclaration de programme
 - Les ressources pour les intervenants en ETP
 - Evaluation de la formation

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur et formatrices de l'Ireps Nouvelle-Aquitaine formés.es à l'éducation thérapeutique du patient et intervenant en éducation et promotion de la santé

Intervenants extérieurs ponctuels spécialisés spécialisés dans des champs d'intervention en ETP (Médecins coordonnateurs de programmes d'ETP, UTTEP, Infirmières, Diététiciennes, représentant de l'Agence Régionale de Santé, Patients « ressource », Pair aidant formés à l'ETP intervenant dans des programmes d'ETP, consultant en évaluation d'actions de santé...)

Les intervenants varient en fonction des lieux et dates de formation

Ireps Nouvelle-Aquitaine

6 Quai de Paludate

33 800 Bordeaux

Email: formation@irepsna.org

Tel: 05 55 37 19 57



Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Trame de retour de travaux non présentiel inter-séquences
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Attestation de fin de formation .